

Société

L'eurodéputé britannique Michael Cashman, membre de l'intergroupe LGBT, comme le quart des parlementaires européens!



L'Europe sous l'influence du lobby gay

Famille

Les réseaux LGBT disposent de puissants relais à Strasbourg, mais les mouvements familiaux s'organisent pour contrecarrer leur offensive. C'est l'un des principaux enjeux du scrutin du 25 mai.

Ce sont des chiffres peu connus et pourtant essentiels. Près d'un quart des députés européens est membre de l'intergroupe LGBT (lesbiennes, gays, bisexuels et transsexuels), qui défend les intérêts des lobbys homosexuels en Europe : 174 sur 766 élus, ce qui en fait le plus important des intergroupes du Parlement de Strasbourg. Vingt et un députés français en sont membres, la plupart issus des rangs socialistes (10) et "écologistes" (8). Seul le Royaume-Uni y délègue plus de représentants. Son but : influencer les décisions du Parlement et « surveiller les propositions, les avis et l'activité de la Commission » pour qu'elle prenne en compte ses revendications. Ce militantisme est redoutablement efficace : en cinq ans, les membres du Parlement européen ont pris part à plus de 250

votes liés à l'orientation sexuelle et à "l'identité de genre", adoptant « plus de cent rapports contenant des termes positifs sur ces questions », se félicite l'Autrichienne Ulrike Lunacek.

Membre des Verts et coprésidente de cet intergroupe, Mme Lunacek a des raisons de se réjouir : le 4 février, alors qu'en France le gouvernement reculait sous la pression des manifestants, le Parlement européen a largement approuvé son rapport sur la "feuille de route de l'Union européenne contre l'homophobie", inspiré par la branche régionale de l'International Lesbian and Gay Association, ILGA-Europe. Créé en 1996, ce lobby d'une puissance insoupçonnée, dont le siège est à Bruxelles, reçoit des subventions de la Commission européenne (1,4 million

d'euros en 2012 !), du ministère de l'Éducation des Pays-Bas, de plusieurs ONG (dont l'Open Society Foundation, créée par George Soros) et même du département d'État américain.

Certains députés européens voudraient que les "couples" de femmes puissent accéder à la PMA.

Dans cette feuille de route, les députés européens appellent la Commission à concevoir une stratégie globale visant à protéger « les droits fondamentaux des personnes LGBTI » (1 pour intersexué). Dans la novlangue propre aux militants gays, ils l'incitent surtout à « promouvoir l'égalité et la lutte contre les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre dans l'ensemble de ses programmes destinés à la jeunesse et à l'éducation ». Les membres de la commission des droits de la femme et de l'égalité des genres souhaitaient même que « les choix en matière de procréation [...] soient accessibles aux personnes LGBT dans un



VALENTINA PETROVA/AGFIPA

Pétition 2 millions de signatures pour "Un de nous" !

Les traités européens reconnaissent aux citoyens de l'Union un droit de pétition dénommé "initiative citoyenne européenne". Ils peuvent inviter la Commission à formuler des propositions législatives dans les domaines de compétence de l'Union européenne, à condition de rassembler 1 million de signatures dans au moins 7 pays. L'une de ces initiatives, soutenue en France par Alliance Vita, la Fondation Jérôme-Lejeune et les Associations familiales catholiques, a pour nom "Un de nous". Elle demande à l'Union européenne de ne plus financer la recherche impliquant la destruction d'embryons humains. « Nous avons recueilli près de 2 millions de signatures », précise Grégor Puppincq, l'un des artisans de cette mobilisation. La Commission a jusqu'au 28 mai pour se prononcer sur les suites à donner à "Un de nous". F. M.

homme-femme". L'an dernier, le Parlement n'avait pas voté non plus le rapport Estrela, qui voulait rendre obligatoire l'enseignement de la théorie du genre à l'école et plaidait pour que l'Union européenne finance l'avortement à travers le monde et la recherche destructrice sur l'embryon humain.

Ce rejet n'est pas le fruit du hasard. Au Parlement, l'intergroupe sur la famille, la protection de l'enfance et la solidarité entre les générations, présidé par la slovaque Anna Zaborska, compte 101 membres. Son secrétaire, le très actif Tobias Teuscher, aujourd'hui candidat de Force Vie aux élections européennes, a battu le rappel des députés soucieux du respect de la vie. Et c'est finalement un texte alternatif présenté par le Parti populaire européen (PPE, centre droit) que les députés ont voté. Mais ce succès doit aussi beaucoup à l'action d'associations qui veillent à mobiliser les opinions publiques.

Le Français Grégor Puppincq dirige à Strasbourg l'European Center for Law and Justice (ECLJ). « La gauche est

très active sur les questions de société, mais elle n'a de majorité qu'avec l'appoint du PPE, explique-t-il. Or, jusqu'à présent, les élus français du PPE avaient sur ces sujets des positions très libérales, d'où la nécessité de concentrer sur eux nos efforts d'information. » En trois jours, les eurodéputés français du PPE, pour la plupart issus de l'UMP, ont reçu plus de 100 000 e-mails leur demandant de ne pas voter le rapport Estrela !

"Les compétences de l'Europe sont clairement établies. La famille n'en fait pas partie", rappelle Rachida Dati.

« Les organisations LGBT bénéficient de moyens financiers et de relais politiques puissants, mais ils n'ont pas d'assise populaire. Les mouvements de défense de la vie, c'est l'inverse : peu de moyens, mais une forte capacité de mobilisation fondée sur un vrai soutien populaire. C'est un atout que nous faisons fructifier lors de ces débats », poursuit Grégor Puppincq (lire notre encadré). Une stratégie couronnée de succès auprès des élus UMP du PPE, qui n'ont pas voté non plus le rapport Lunacek, au nom du respect de la subsidiarité.

« Les compétences de l'Europe sont clairement établies. La famille n'en fait pas partie, rappelle Rachida Dati. Pourtant, le Parlement vote sur ce sujet des rapports qui n'ont pas de portée juridique mais suscitent inévitablement des débats et l'intérêt de la Commission ! Il faudrait que l'on puisse retoquer ces initiatives, comme on le fait en France quand un amendement n'a pas de rapport avec le texte sur lequel il se greffe. La famille doit rester une compétence nationale, point barre ! » D'où l'importance du scrutin qui se déroulera ce dimanche. ● Fabrice Madouas

cadre non discriminatoire» – en clair, que les "couples" de lesbiennes aient accès à la PMA.

Pourtant, l'offensive de ces lobbies n'est pas irrésistible. Le 11 mars, les eurodéputés ont rejeté de justesse le rapport d'une élue communiste portugaise, Inês Cristina Zuber, qui affaiblissait le rôle éducatif des parents sous prétexte de combattre les "stéréotypes

